

Arras, le 29 mai 2020

Le département du Pas-de-Calais en vigilance sécheresse

Depuis 2017, le département du Pas-de-Calais connaît des déficits pluviométriques importants ayant conduit ces trois dernières années à la prise d'arrêtés limitant certains usages de l'eau ce qui conduit les services de l'État à suivre attentivement tous les indicateurs d'une sécheresse éventuelle en 2020.

La recharge hivernale a été globalement bonne et les nappes sont remontées à des niveaux satisfaisants, sauf à l'est du département. Toutefois, depuis le 15 mars, les températures sont très au-dessus de la normale (+2,8 °C en avril). L'ensoleillement est très significatif par rapport aux moyennes et le déficit de pluviométrie atteint 44 %. De ce fait, l'indice d'humidité des sols superficiels est de son côté bien en dessous de la normale. Nous sommes en situation de quasi-sécheresse agricole. (les deux prochains mois sont annoncés comme probablement secs et chauds).

Les débits des cours d'eau ont baissé fortement en avril et en mai même s'ils restent encore au-dessus du seuil de vigilance (mais ils passent tous en seuil vigilance ou alerte en aval dans le Nord). La situation climatique actuelle se traduit par une augmentation des prélèvements pour l'alimentation humaine et pour l'irrigation, notamment dans les eaux superficielles (delta de l'Aa, la Lys, la Scarpe). Avec la reprise économique, les prélèvements industriels vont retrouver leur niveau normal. Il faut donc craindre des baisses fortes et rapides du débit des cours d'eau et l'apparition d'assecs avec des conséquences sur les milieux aquatiques.

Au regard de cette situation, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de placer le département du Pas-de-Calais en situation de vigilance « sécheresse ».

Il appelle les citoyens, les collectivités et les professionnels à réduire les usages de l'eau qui ne sont pas indispensables afin d'éviter de porter atteinte à la ressource en eau, patrimoine commun et bien précieux pour chacun.

Communiqué de presse



Chaque geste compte. Voici quelques chiffres pour illustrer l'impact des gestes d'économie :

- 10 % d'économie pour un ménage, c'est 15 m³ en moins sur une année.
Pour les 1 700 000 ménages du Nord – Pas-de-Calais, cela représente 25 millions de m³, soit 10 000 piscines olympiques ou de quoi irriguer 25 000 ha, soit la moitié de la surface de pommes de terre du Nord-Pas-de-Calais),
- Une chasse d'eau qui fuit peut représenter jusqu'à 25 litres par heure, soit 220 m³ d'eau par an. Au prix moyen de 4,6 euros/m³ dans le Nord Pas-de-Calais cela représente 1 012 euros. Une chasse d'eau économique, qu'il s'agisse d'un mécanisme à double chasse pré réglée ou d'un mécanisme d'interruption, peut permettre de sauvegarder jusqu'à 65 % d'eau.

La modération des consommations de tous les usagers, domestiques, industriels et agricoles permet, par la diminution des prélèvements dans le milieu naturel, de soulager la ressource et ainsi de retarder la prise de mesures de restriction.

La préfecture du Pas-de-Calais et l'ensemble des services de l'État sont mobilisés pour observer l'évolution de la situation et anticiper le risque de crise.